

Module
d'initialisation
1 JOUR

1^{er} module

2 JOURS (2j continus ou 2*1j)

Inter session

2^{ème} module
1 JOUR

Livrable & pré requis

- Livrable = Lettre d'engagement

Condition nécessaire :
Projet de prévention
finalisé et pilotage assuré
par le chef d'entreprise
(responsable projet)

Condition nécessaire :
Production d'un support de
restitution des travaux réalisés
dans l'entreprise

Chef
d'établissement

- Fondamentaux de la prévention des risques
- Programme TMSPros
- Points essentiels à prendre en compte pour le pilotage du projet de prévention des TMS dans l'établissement

Chargé de prévention TMS

(Jour 1)

- Les TMS : contexte et enjeux, le programme TMSpros, le dispositif de formation
- Apports de connaissances générales sur le risque TMS (*notions d'anatomie, pathologies, facteurs de risque...*)
- La prévention des TMS :
 - une action (un projet) à installer dans l'établissement
 - la nécessité d'approcher et de comprendre le travail réalisé
- Apports de connaissances sur la mise en œuvre des étapes de la démarche de prévention du risque TMS, méthodes et outils associés
 - Le repérage

Chargé de prévention TMS

(Jour 2)

- Apports de connaissances sur la mise en œuvre des étapes de la démarche de prévention du risque TMS, méthodes et outils associés (suite)
 - L'analyse des situations de travail
 - L'évaluation des facteurs de risque (MACPT, RITMS3)
 - La recherche de pistes de solutions

Chargé de
prévention TMS

- Mise en œuvre des étapes de la démarche

Chargé de prévention TMS
(Chef d'établissement souhaité)

(Jour 3)

- Retour d'expérience sur la mise en œuvre de l'action dans l'établissement
- Rappels sur les conditions de réussite (*en fonction des difficultés évoquées*)
- Suite et perspectives pour ancrer la démarche
 - La construction et la mise en œuvre du plan d'actions
 - L'évaluation et le suivi des actions
 - L'évaluation de la démarche et son inscription dans le temps
 - Les relais pour poursuivre l'accompagnement
- Le reporting TMSpros
- Bilan de la formation

0,5j d'accompagnement du pilote (en présence du CP) sur la partie construction/finalisation/validation du projet proposé (obj. = projet finalisé et pilotage assuré par le chef d'entreprise).
A positionner idéalement avant l'entrée en formation du CP, et au plus tard juste après la fin du 1^{er} module

0,5j d'accompagnement du CP durant l'intersession sur la mise en œuvre des étapes